

LES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

en région Centre-Val de Loire par l'Observatoire régional déchets et économie circulaire

EN 2024

583 kg/an/hab.
DE DÉCHETS PRODUITS
répartis entre



La quantité de DMA avait atteint 560 kg/hab. en 2023

75% des ordures ménagères résiduelles sont incinérées

25% sont enfouies



302 kg/an/hab.
déchets occasionnels dont 282 déposés en déchèterie

Moins d'enfouissement et plus de recyclage.
Augmentation des tonnages en déchèterie portée notamment par la hausse des déchets verts, des déblais/gravas et des recyclables.

+11 kg/hab. de déchets verts collectés en 2024, en lien avec une pluviométrie plus importante

255 déchèteries sur le territoire
1 déchèterie pour 10 098 habitants contre 1 pour 14 700 habitants à l'échelle nationale en 2023

Un déploiement du réemploi en déchèterie en 2024 :

61 déchèteries ont des zones de réemploi pour favoriser l'économie circulaire et le don



La collecte des déchets alimentaires se déploie progressivement sur le territoire :

12 collectivités

ont mis en place cette collecte en porte à porte ou en apport volontaire en 2024

BAC DES ORDURES MÉNAGÈRES
188 kg/an/hab.
Une diminution encourageante !

93 kg/an/hab.
Ces déchets sont triés afin d'en recycler la part valorisable



Amélioration du geste de tri des habitants
+ de déchets recyclés avec le déploiement des nouvelles consignes de tri sur tout le territoire national

24%

des habitants de la région Centre-Val de Loire sont équipés d'un

composteur individuel

Grâce au compostage, environ **44 725** tonnes de déchets alimentaires sont détournées des ordures ménagères en 2024.



50 collectivités soit **93%** des collectivités mènent des opérations de compostage de proximité (compostage individuel, compostage de quartiers ou en pied d'immeuble sur leur territoire)